

Ecrit par Echo du Mardi le 14 décembre 2023

# Le visage de la corruption en France

## Le visage de la corruption

Répartition des affaires de corruption recensées en France au 25 juillet 2023, selon le secteur et le type d'infraction\*

### Secteur d'activité et profession

Mairie, maire, adjoint et conseiller

39 %

Entreprise et dirigeant

22 %

Personne privée

10 %

Employé de collectivité territoriale, fonction publique

9 %

Fonctionnaire

9 %



### Type d'infraction

Détournement de fonds publics

27 %

Prise illégale d'intérêts, conflits d'intérêt et ingérence

19 %

Escroquerie et fraude

18 %

Faux et usage de faux

17 %

Abus de biens sociaux

13 %

\* Sélection des cinq secteurs et types d'infraction les plus fréquents parmi plus de mille affaires recensées. Certaines affaires concernent plusieurs infractions et professions.

Source : Transparency International



**statista**

À l'occasion de la journée internationale de [lutte contre la corruption](#), qui se tient chaque année le 9



Ecrit par Echo du Mardi le 14 décembre 2023

décembre, nous avons choisi de revenir sur les chiffres clés de ce fléau en France avec les données de Transparency International. Si la corruption affecte le plus fortement les pays pauvres et instables politiquement, l'ONG a pointé du doigt ces dernières années la [stagnation de plusieurs pays occidentaux](#) dans les progrès réalisés contre ces pratiques illégales. La France en fait notamment partie, avec un score dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International qui n'a pas évolué depuis 2018. Mais quel est le visage de la corruption dans l'Hexagone ?

Sur plus de mille affaires de corruption [recensées en France par l'ONG](#) en date du 25 juillet 2023, on remarque que ces activités illicites semblent particulièrement répandues dans le milieu politique, et en particulier à l'échelon municipal (maires, adjoints et conseillers), qui concentre 39 % des affaires. En seconde position, on trouve les entreprises et leurs dirigeants, représentés dans 22 % des affaires recensées, suivis des employés de la fonction publique (18 % en combinant la fonction publique d'État et territoriale). Quant aux infractions les plus fréquentes, c'est le détournement de fonds publics qui arrive assez largement en tête, puisqu'il concerne 27 % des affaires de corruption. Suivent ensuite le conflit d'intérêt et l'ingérence (19 %), l'escroquerie et la fraude (18 %), ainsi que le faux et usage de faux (17 %).

De Tristan Gaudiaut pour Statista